

RECONNAISSANCE DES ACQUIS SUR L'INTÉGRALITÉ DU
PROGRAMME (RDAi)

GUIDE DE L'ÉTUDIANT ET DE L'ÉTUDIANTE



L'EXPÉRIENCE, ÇA COMPTE!

COLLÈGE BORÉAL

INTRODUCTION

Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis sur l'intégralité du programme (RDAi)?

La reconnaissance des acquis (RDA)

La reconnaissance des acquis (RDA) est le résultat d'une démarche d'évaluation par laquelle les compétences non-scolaires d'une personne, obtenues par l'expérience de travail et de vie, sont analysées afin de déterminer dans quelle mesure elles peuvent être converties en crédits scolaires.

Les preuves demandées et les outils utilisés pour analyser l'expérience de travail et de vie peuvent varier selon le programme. Des exemples d'expériences éligibles à la RDA sont l'expérience acquise en milieu de travail, le bénévolat, les ateliers, les conférences, les activités politiques, les sportives, les activités culturelles et sociales, les voyages, etc.

La RDA sur l'intégralité du programme (RDAi)

La reconnaissance des acquis sur l'intégralité du programme (RDAi) est le résultat d'une démarche par laquelle la personne demande la reconnaissance **globale de ses compétences** à l'égard du programme dans lequel elle est officiellement admise.

Dans le cas de la RDAi, l'expérience de travail et de vie, ainsi que l'expérience scolaire, sont analysées, afin de déterminer dans quelle mesure elles peuvent être converties en crédits scolaires, soit par l'entremise des RDA par cours, par des équivalences ou des transferts de crédits.

Notez bien qu'une étudiante ou un étudiant doit avoir suivi un minimum de 25 % d'un programme d'études au Collège Boréal et répondre aux exigences scolaires de ce dernier afin d'obtenir un certificat ou un diplôme du Collège Boréal.

Qu'est-ce qui vous motive à entreprendre cette démarche?

Vous vous reconnaissez possiblement dans une des situations suivantes, entre autres :

- Vos expériences de vie vous ont permis de développer des compétences relatives à un programme d'études au collège;
- Vous désirez accroître vos compétences relatives à votre travail dans le but d'accéder à un meilleur salaire, à la sécurité d'emploi, ou à un nouveau poste;
- Vous avez dû concilier pendant quelque temps le travail et la famille, mais maintenant vous êtes prêt à poursuivre vos études;
- Vous cherchez un tremplin vers un niveau d'études plus avancé (p. ex., université).

Ce qui importe, c'est que **VOTRE EXPÉRIENCE COMPTE!**

Le présent guide a pour but de vous fournir toutes les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée et pour bien connaître les étapes à suivre si vous choisissez de poursuivre avec la démarche de reconnaissance.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



- Vous êtes âgé de 19 ans ou plus.
- Vous détenez un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).
- Vous êtes officiellement admis au programme d'études de son choix.

* L'exigence minimale d'admission à un programme d'études postsecondaires est un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou l'équivalent. Si vous avez 19 ans ou plus, mais ne détenez pas le diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent, vous pouvez être admis à titre d'étudiante ou d'étudiant adulte si vous répondez à l'ensemble des critères d'admission propres au programme visé (voir la section 'Admission : Étudiante ou étudiant adulte' du présent guide).

Il est à noter que la capacité de parler et d'écrire en français et en anglais est essentielle à la réussite scolaire. Certains programmes d'études ont des exigences d'admission particulières. Consultez la description de chaque programme pour de plus amples détails.

DÉMARCHE

Une fois que vous déterminez que vous satisfaites les critères d'éligibilité, vous devez faire une demande officielle auprès de l'agente du BAR.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE

Ne vous inquiétez pas! Vous serez accompagné tout au long de cette démarche et vous recevrez tous les documents nécessaires pour chacune des étapes.

LÉGENDE



Personne-ressource






Outil d'évaluation





Formulaire / Rapport

N.B. Les icônes en bleu te concernent directement.




ÉTAPE 1 – DEMANDE DE LA RDAI

	<p>Agente du bureau des Admissions et du Registrariat (BAR)</p> <p><input type="checkbox"/> Vous communiquez avec l'agente pour obtenir le formulaire de demande ou vous pouvez le télécharger à l'aide du lien suivant : https://www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/documentations/formulaires-pour-etudiants</p>
	<p>Portfolio</p> <p><input type="checkbox"/> Vous remettez votre portfolio à l'agente du BAR.</p>
	<p>Formulaire de demande de la RDAi</p> <p><input type="checkbox"/> Vous remettez le formulaire complété à l'agente du BAR.</p>


ÉTAPE 2 – AUTOÉVALUATION DES COMPÉTENCES

	<p>Évaluatrice</p> <p>La personne responsable de l'évaluation communique avec vous pour vous expliquer les prochaines étapes et pour vous remettre les fiches descriptives.</p>
	<p>Fiches descriptives</p> <p><input type="checkbox"/> Vous remplissez les fiches descriptives. Une fois complétées, vous les remettez à l'évaluateur ou l'évaluatrice.</p>

ÉTAPE 3 – ANALYSE PRÉLIMINAIRE DU DOSSIER



	<p>Évaluatrice</p> <p>La personne responsable de l'évaluation examine les fiches descriptives et le portfolio et fait une analyse préliminaire.</p>
	<p>Rapport d'analyse</p> <p>L'évaluatrice fixe une rencontre avec vous pour discuter de son analyse en vous partageant son rapport.</p>
	<p>Ensemble, vous discutez des prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> poursuivre avec la RDAi <input type="checkbox"/> considérer la RDA par cours <input type="checkbox"/> terminer la démarche <input type="checkbox"/> discuter autres options

ÉTAPE 4 – POURSUITE DE LA DÉMARCHE, REMISE DES FRAIS



	<p>Formulaire de demande de la RDAi complété</p> <p>Si vous choisissez de poursuivre avec la démarche de la RDAi :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vous payez les frais associés. Pour connaître les frais, veuillez consulter le lien suivant : https://www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/aide-financiere/droits-de-scolarite-et-autres-frais
---	---

ÉTAPE 5 – ÉVALUATION DES COMPÉTENCES



Une fois vos frais payés, la spécialiste de dossier vous informera que si vous désirez faire reconnaître des cours suivis dans un autre établissement scolaire, vous devrez soumettre les plans de cours à cet effet (voir la procédure de Transfert de crédits du collège, tel qu'énoncé dans le Guide Boréal).

	<p>L'évaluatrice communique avec vous pour vous expliquer les prochaines étapes et vous remettre l'activité synthèse.</p>
	<p>Activité synthèse et portfolio</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Vous complétez l'activité synthèse selon une date convenue avec l'évaluatrice.<input type="checkbox"/> Vous bonifiez votre portfolio si certaines pièces sont manquantes.



L'activité synthèse est évaluée et le portfolio est analysé par l'évaluatrice.

	<p>Évaluatrice</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'évaluatrice communiquera avec vous afin de fixer une date pour l'entrevue.
	<p>Entrevue de validation</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'évaluatrice mène l'entrevue avec vous. <p>Les questions posées lors de l'entrevue permettront de vérifier des compétences autres que celles évaluées par le biais de l'activité synthèse. L'évaluatrice vous posera possiblement d'autres questions relatives à votre portfolio et l'activité synthèse pour obtenir des précisions. <u>Vous aurez également l'occasion de poser des questions lors de cet entretien.</u></p>

ÉTAPE 6 – ANALYSE DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

	<p>Évaluatrice</p> <p>L'évaluatrice analyse vos activités d'évaluation (portfolio, activité synthèse, entrevue) afin de déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les compétences acquises • la note de passage pour chacune des cours • les cours pouvant être reconnus • votre cheminement scolaire envers l'obtention du diplôme
	<p>Rapport d'analyse</p> <p>La personne responsable de l'évaluation soumettra par la suite un rapport d'analyse et ses recommandations à la doyenne ou au doyen pour son approbation et sa signature.</p> <p><u>N.B. Aucune action de votre part n'est requise à cette étape.</u></p>

ÉTAPE 7 – PRISE DÉCISIONNELLE ET REMISE DU RAPPORT FINAL

	<p>Évaluatrice</p> <p><input type="checkbox"/> L'évaluatrice fixe une rencontre avec vous pour vous partager les résultats de son analyse et la décision du doyen ou de la doyenne.</p>
	<p>Rapport final</p> <p><input type="checkbox"/> Avec l'appui de l'évaluatrice, vous finalisez votre cheminement scolaire.</p> <p><input type="checkbox"/> Vous atteste que vous avez lu et compris le rapport final en le signant.</p>

L'évaluatrice envoie le rapport final à la spécialiste de dossier au BAR. Celle-ci attribue les notes à votre dossier et communique avec vous pour déterminer les prochaines étapes.

CONCLUSION

Nous espérons que ce guide vous permet de déterminer dans quelle mesure *VOTRE EXPÉRIENCE COMPTE* et de sélectionner la démarche qui répond le mieux à vos attentes et à vos besoins.


Vous trouverez dans les pages suivantes des descriptions plus détaillées relatives aux outils d'évaluation faisant partie de la reconnaissance des acquis sur l'intégralité du programme.

Si vous désirez obtenir des renseignements additionnels sur la RDAi, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau du Registraire.

Nous vous souhaitons bon succès dans votre démarche!

OUTILS D'ÉVALUATION

LE PORTFOLIO

	Le portfolio est un <u>dossier personnel</u> , soit physique ou électronique, dans lequel vos acquis de l'expérience sont définis dans l'objectif de démontrer vos compétences par rapport au programme d'études.
---	---


Cette activité consiste à :

- préciser vos objectifs (p. ex., obtenir un diplôme, faire reconnaître un certain nombre de cours, accroître vos connaissances, accéder à un niveau de poste plus élevé)
- faire l'inventaire de votre scolarité, vos expériences de travail et de vie et soumettre les pièces justificatives.

La liste ci-dessous dresse la nature des pièces qui peuvent être compris dans votre portfolio :

- Curriculum vitae
- Relevé de notes officielles
- Appréciation de rendement
- Productions personnelles (relatives au domaine)
- Certificats (éducation continue)
- Bénévolat (organisme, nature, n° d'heures)
- Comités (associations professionnelles, groupes communautaires)


L'AUTOÉVALUATION DES COMPÉTENCES : LA FICHE DESCRIPTIVE

	La fiche descriptive est un outil qui vous amènera à <u>faire l'inventaire</u> de vos acquis et de vos expériences professionnelles au regard des compétences du programme d'études que vous avez choisi.
---	---

Cet exercice vous permettra :

- de vous situer par rapport aux exigences de la compétence
- de vous préparer à l'activité synthèse
- de vous préparer à l'entrevue de validation
- de repérer les éléments à acquérir, s'il y a lieu.

L'ACTIVITÉ SYNTHÈSE


	Cette méthode d'évaluation vous place en <u>situation authentique</u> , c'est-à-dire qu'elle vous demandera d'effectuer des tâches, de résoudre des problèmes et de rédiger des documents que vous êtes aptes à rencontrer dans votre milieu professionnel.
---	---

Elle permettra à l'évaluatrice à déterminer dans quelle mesure vous :

- pouvez mobiliser un ensemble de ressources : connaissances, habiletés et des valeurs
- pouvez faire des choix appropriés à la tâche ou au problème à résoudre selon divers contextes.

En général, l'activité synthèse est représentative d'activités professionnelles qui s'échelonnent sur plusieurs jours, voire plusieurs mois. De ce fait, elle permet d'évaluer un ensemble de compétences plutôt qu'une liste de connaissances et d'habiletés isolées.

L'ENTREVUE DE VALIDATION

	Cette dernière étape dans la démarche de la reconnaissance des acquis se veut un exercice où l'évaluateur ou l'évaluatrice peut vérifier des éléments de la compétence qui n'ont pas pu être vérifiés par le biais de l'activité synthèse ou pour valider certaines compétences dressées dans les fiches descriptives.
---	--

Vous êtes appelés à répondre une série de questions relatives aux divers cours faisant partie du cursus du programme. Certaines questions sont de nature objective, c'est-à-dire qu'elles mesurent principalement des connaissances. D'autres sont de nature subjective où vous répondez en fonction d'une situation présentée. Enfin, des réponses peuvent être posées pour recevoir des clarifications relatives à votre portfolio ou à l'activité synthèse que vous avez remise.

N.B. Vous avez l'occasion pendant cet entretien de poser des questions à la personne responsable de l'évaluation afin d'obtenir des précisions ou d'ajouter des détails permettant de mieux outiller celle-ci dans son analyse de vos compétences.